Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 64 (1948-1950)

Heft: 275

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1949 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Extrait des Procès-verbaux des séances de la Société vaudoise des Sciences Naturelles

Séance du 11 mai 1949, à 16 h. 15.

Salle Tissot.

Présidence : M. A. Plumez, président.

Le procès-verbal de la séance du 27 avril est adopté. Admission. — Le Service des Eaux de Vevey-Montreux, membre corporatif, présenté à la dernière séance.

Communications scientifiques.

Paul-L. Mercanton. — Présentation de la nouvelle carle suisse des précipitations (publiée par l'ICM).

Paul-L. Mercanton. — Encore les marées du Léman (avec projections). (Voir Bull. 274, p. 295).

Jacques Aubert. — Nouvelle contribution à l'étude des plécoptères (avec projections). (Voir ce Bulletin, p. 321).

Questions et Réponses.

Paul-E. Pilet. — 1. Importance du chimiotropisme chez les végétaux. 2. Quelques méthodes de dosage des auxines (avec projections).

Mlle Meylan pose une question.

Séance du 25 mai 1949, à 20 h. 30.

Aud. XIV, Ecole de Physique.

Présidence: M. A. Plumez, président.

Le procès-verbal de la séance du 11 mai est adopté.

Candidatures. — M. Robert-H. Egli, chimiste, à la Tour-de-Peilz, présenté par MM. Fleisch et Blöchliger; M. Jean Chappuis, horloger au Brassus, présenté par MM. D. Aubert et Ph. Aubert.

Distinctions. — M. le professeur F. Cosandey a été nommé membre pour trois ans de la Commission suisse de l'UNESCO. L'Académie de Médecine de Paris a désigné M. le professeur A. Fleisch comme membre correspondant étranger.

Questions et Réponses.

Wolfgang Poppelbaum. — Qu'est-ce que le radar? (avec expériences et projections).

Jean-Pierre Jan. — Enveloppes électroniques des atomes et ferromagnétisme (avec projections).

M. R. Mercier pose quelques questions.

Communication scientifique.

Albert Perrier et René Québatte. — Essais de cristallisations dirigées (avec expériences et projections).

Séance du 8 juin 1949, à 16 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. A. Plumez, président.

Le procès-verbal de la séance du 25 mai est adopté.

Admissions. — MM. Jean Chappuis et Robert-H. Egli, présentés à la séance du 25 mai.

Candidature. — M. Robert Margot, électricien-mécanicien à Lausanne, présenté par MM. Perrier et Guénin.

Distinctions. — M. Arnold Reymond a été nommé docteur honoris causa de l'Université de Grenoble; M. le Dr Samuel Cuendet a été élu président de la Société suisse de Radiologie.

Dons à la bibliothèque. — De M. Pierre Mercier: « La station d'aération au lac de Bret », travail publié en commun avec M. J. Perret dans le Bulletin de la Société suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux, 1949. De M. Charles Mayer: « L'Homme, esprit ou matière ? », 1949. Du Métropolite Pankratios: « Les erreurs de la physique et les formules exactes des chutes des corps », 1949.

Communications scientifiques.

Roger de Mandrot. — Biréfringence naturelle du quartz; sa variation thermique; transformation $\alpha \beta$; lames épaisses et lames minces; le cristal élémentaire parfait du quartz (avec projections).

Cet exposé est suivi d'une discussion entre MM. Perrier, Joyet, Pahud, Plumez et Mlle Kousmine. (Paraîtra dans les *Mémoires*).

Robert Mercier. — Un électromètre à quadrants de construction nouvelle (avec projections), présenté par M. J.-Ph. Pahud.

M. Pahud répond aux questions de MM. Joyet, Perrier et Plumez. **Nicolas Oulianoff.** — Considérations géologiques sur l'altimétrie de la région Sierre-Montana-Sion après le séisme du 25 janvier 1946. (Voir Bull. 274, p. 275).

Séance extraordinaire du 15 juin 1949,

Aula de l'Université, à 20 h. 30.

En collaboration avec la Faculté des Sciences, la Société présente un film anglo-américain, parlé français : « La découverte de l'éner gie atomique ». Cette séance, publique et gratuite, attire un nombreux auditoire.

Assemblée générale du 19 juin 1949,

au Pâquier-Mottier (vallée de l'Etivaz).

Conduits en autocar de Lausanne à l'Etivaz, les quelque quarante participants montent à pied la vallée de la Torneresse jusqu'au pâturage de Pâquier-Mottier où M. Plumez ouvre, à 11 h., l'assemblée générale.

Admission. - M. Robert Margot, présenté le 8 juin.

Candidature et admission. — Mlle Rosina Haessig, étudiante en sciences, à Lausanne, présentée par MM. Guénin et Pilet.

Nomination de membre émérite. — Mlle Suzanne Meylan, éditeur combien dévoué et compétent du Bulletin depuis 1929, reçoit cette distinction aux acclamations de l'assemblée.

Distinction. — M. le professeur Alfred Vanotti a été élu membre du Comité international de la Croix-Rouge.

Le président lit le rapport de notre délégué au Sénat de la S. H. S. N. concernant la séance du 28 mai à Berne.

Puis le président donne la parole à MM. Maurice Lugeon et Arthur Maillefer qui décrivent la géologie et la flore de la région.

Après le pique-nique, on part pour le Thoumaley et le Maulateyres, où se trouve la station de captage des eaux de la Ville de Lausanne. De là, on descend sur la vallée de l'Eau-Froide pour regagner l'Etivaz. Et c'est le retour à Lausanne, après cette course très réussie dans une belle région peu connue des promeneurs.

Séance du 29 juin 1949, à 20 h. 30,

Auditoire 103, Ecole polytechnique.

Présidence: M. A. Plumez, président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin est adopté.

Communications scientifiques.

René Bovey. — *La vie des chauves-souris* (avec projections et présentation d'animaux vivants).

Robert Mercier et René Bovey. — Démonstration de l'émission d'ultra-sons par les chauves-souris.

Robert Mercier. — Quelques propriétés des ultra-sons; démonstration.

Séance du 19 octobre 1949, à 16 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence: M. A. Plumez, président.

Le procès-verbal de la séance du 29 juin est adopté.

Décès. — La Société a perdu deux fidèles membres au cours de l'été. M. le professeur Elie Gagnebin, décédé le 16 juillet à Zurich, était entré dans la Société en 1911. Il fit partie du comité de 1919

à 1920 et de 1928 à 1931. M. le docteur Samuel Cuendet, médecinchirurgien à Yverdon, décédé le 9 septembre, avait été admis en 1923.

Conférence.

Robert Matthey. — Les chromosomes sexuels des Mammifères (avec projections).

Séance du 2 novembre 1949, à 20 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. A. Plumez, président.

Le procès-verbal de la séance du 19 octobre est adopté.

Candidatures. — Mme Margherita Boon, Dr en chimie, à Lausanne, présentée par Mme Besse-Walter et Mlle Meylan; M. Maurice Gailloud, licencié en sciences, à Cugy s./Lausanne, présenté par MM. Pilet et Olivier Rochat.

Conférence.

Jean-Louis Nicod. — La silicose des mineurs valaisans (avec projections). (Paraîtra dans les Mémoires S. V. S. N.).

Le professeur Nicod présente ensuite quelques poumons malades prélevés par autopsie.

Séance du 16 novembre 1949, à 16 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence: M. A. Plumez, président.

Le procès-verbal de la séance du 2 novembre est adopté.

Décès. — M. Louis-Marcel Sandoz, ingénieur-chimiste à Bâle, décédé subitement le 7 novembre; il était entré dans la Société en 1940.

Admissions. — Mme Margherita Boon et M. Maurice Gailloud, présentés à la dernière séance.

Candidatures. — Membre ordinaire à vie : M. Charles Chenevart, géologue à Alep, présenté par MM. Bersier et Plumez. Membre corporatif : la Société des Chaux et Ciments de la Suisse romande, à Roche, présentée par MM. Plumez et Bolomey.

Conférence.

Jacques Aubert. — Les insectes fossiles (avec projections et présentation de fossiles et de moulages). (Paraîtra dans le Bulletin).

M. Bersier souligne l'intérêt, pour les paléontologues, de l'apport des reconstitutions faites par les entomologistes.

Séance extraordinaire du 23 novembre 1949, à 20 h. 30. Salle Tissot.

Communications scientifiques.

Murad Najar. — Méthode de mesure des parcours et de l'abondance d'un groupe secondaire à l'aide des émulsions photographiques (avec projections). (Voir ce Bulletin, p. 367).

Pierre Lerch. — Etude sur le développement des émulsions pour recherches nucléaires (avec projections).

Questions et Réponses.

Charles Haenny. — L'état des connaissances actuelles de la physique nucléaire permet-il d'affirmer que l'énergie de la radio-activité est totalement indépendante d'influences extérieures? (avec projections).

M. Haenny répond aux questions de M. Margot.

Séance du 30 novembre 1949, à 20 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. A. Plumez, président.

Les procès-verbaux des séances du 16 et du 23 novembre sont adoptés.

Admissions. — M. Charles Chenevart, membre ordinaire, la Société des Chaux et Ciments de la Suisse romande, membre corporatif, présentés le 16 novembre.

Candidatures. — M. Peter Geier, ingénieur-agronome à Lausanne, présenté par MM. P. Bovey et Ch. Terrier; M. Pierre Lerch, ingénieur-chimiste à Morges, présenté par MM. Haenny et Tschappat; M. Jacques Martin, à Rolle, présenté par MM. Chavan et Dedie. Deux membres corporatifs: la Fabrique Leclanché S. A., à Yverdon, et l'Union vaudoise du Crédit, à Lausanne, présentés tous deux par MM. Plumez et Blanc.

Distinction. — M. le professeur A. Fleisch a reçu de l'Institut de France le « Prix Monthyon pour la médecine et la chirurgie » que lui vaut son ouvrage « Ernährungsprobleme in Mangelzeiten ».

Le président salue la présence de M. Bernard, président de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature et donne la parole à M. **Chessex**, qui ouvre la séance consacrée à quelques exposés sur l'activité de la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature.

Arthur Maillefer. — La protection de la flore.

Florian Cosandey. — Les tourbières de la Vallée de Joux (exposé présenté par M. J.-L. Nicod).

Charles Chessex. — La réserve d'Aï.

Cette séance agrémentée de la projection de nombreux et beaux clichés a attiré une grande assistance.

Assemblée générale du 14 décembre 1949, à 16 h. 15. Salle Tissot.

Présidence: M. A. Plumez, président.

Le procès-verbal de la séance du 30 novembre est adopté.

Admissions. — MM. Peter Geier, Pierre Lerch et Jacques Martin, membres ordinaires; Leclanché S. A. et l'Union vaudoise du Crédit, membres corporatifs, tous présentés à la dernière séance.

Candidatures. — M. Hector Franco, étudiant à Lausanne, présenté par MM. Plumez et Blanc; M. Murad Najar, ingénieur-chimiste à Lausanne, présenté par MM. Haenny et Tschappat. L'assemblée accepte ces deux demandes ainsi que celles de six membres corporatifs: Banque cantonale vaudoise, Baumgartner et Cie à Renens, Câbleries et Tréfileries S. A. de Cossonay, Crédit foncier vaudois, Veillon S. A. et Zwahlen et Mayr S. A.

Ordre du jour statutaire.

1 M. Plumez donne lecture du

Rapport du Comité pour l'année 1949.

L'événement marquant de l'activité de la SVSN durant l'année 1949 a été, sans conteste, la session annuelle de la SHSN qui a eu lieu à Lausanne du 3 au 5 septembre.

L'organisation de ce congrès incombait au Comité annuel de la SHSN désigné par la SVSN, et dont notre ancien président, M. le professeur F. Cosandey, recteur de l'Université, a bien voulu assumer la présidence. Ce Comité, formé de membres de notre Société, a réussi le tour de force d'organiser cette session qui a été une réussite à tous points de vue et qui, de plus, boucle par un bénéfice grâce, il est vrai, à quelques dons généreux. Au moment de la reprise des comptes de cette session par la SVSN, ils bouclaient par un bénéfice de 476 fr. 39, mais quelques factures en retard ont ramené ce solde actif à 291 fr. 59, somme dont a hérité notre Société.

Le Comité de la SVSN tient à exprimer ici ses remerciements à M. le professeur F. Cosandey, à tout le Comité annuel de la SHSN, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont bénévolement apporté leur concours à la réussite de cette manifestation.

Le rapport sur cette session vous sera présenté par le président du Comité annuel, M. le professeur F. Cosandey.

Membres: Durant l'année 1949 nous avons eu à déplorer le décès de 6 de nos membres qui sont :

MM.	Cuendet Samuel	décédé	le	9.9.49	reçu en	1923
	Curchod Alfred			5.3.49		1912
	Gagnebin Elie			16.7.49		1911
	Haenny Charles			4.4.49		1919
	Sandoz Louis-Marcel			7.11.49		1940
	Tschumi Louis			19.1.49		1915

Nous avons enregistré la démission de trois membres :

MM. Cordone Benjamin, Herzog André, Weber Francis.

Monsieur Erico Nicola a été radié pour non-paiement de ses cotisations depuis 1946.

Dix-sept membres ordinaires et neuf membres corporatifs sont venus accroître le nombre de nos sociétaires, ce sont :

Μ.	Besson Marcel	M.	Geier Peter
Mme	Boon Margherita	Mlle	Haessig Rosina
MM.	Chappuis Jean	MM.	Isler Jean-Pierre
	Chenevart Charles		Lerch Pierre
	Dayer Louis		Margot Robert
	Delay Paul		Martin Jacques
	Egli Robert		Menthonney Frédéric
	Franco Hector		Najar Murad
	Gailloud Maurice		

Banque cantonale vaudoise.

Baumgartner & Cie S. A.

S. A. de Câbleries et Tréfileries, Cossonay.

Crédit foncier vaudois.

Leclanché S. A.

Service des Eaux de Vevey-Montreux.

Sté des Chaux & Ciments de la Suisse romande.

Union vaudoise du crédit.

Charles Veillon S. A.

Constructions métalliques Zwahlen & Mayr S. A.

Lors de l'assemblée générale du 19 juin 1949, Mlle Suzanne Meylan a été nommée membre émérite pour vingt années d'activité en qualité de rédactrice de notre *Bulletin*.

Par rapport à fin 1948, l'effectif de nos membres s'établit comme suit :

	Actifs	Corporatifs	Emérites	d'Honneur	Total
Fin 1948	365	-	9	15	389
Diminution	11		_	_	11
Augmentation	17	9	1		27
Fin 1949	371	9	10	15	405

Parmi nos membres 175 payent une cotisation de Fr. 12.—

117	>>	>>	>>	>>	8.—
29	>>	>>	»	>>	6.—
9	>>	>>	>>	>>	20

30 sont membres à vie

19 sont exonérés (membres depuis plus de 40 ans) 1 est en congé.

Séances: L'abondance des communications nous a obligés d'organiser une séance de plus que ne le prévoyait le programme, soit treize séances ordinaires, une extraordinaire et les trois assemblées générales réglementaires. Au cours de ces séances, trente communications et 65-275

conférences ont été présentées; elles se répartissent de la façon suivante : Histologie 2, Botanique 2, Géologie 4, Chimie nucléaire 5, Chimie technique 1, Biologie 1, Mathématiques 1, Astronomie 1, Météorologie 3, Entomologie 1, Physique 5, Zoologie 1, Cytologie 1, Pathologie 1, Paléontologie 1.

Il a également été répondu à sept questions dans la rubrique « Questions et Réponses ».

Une séance a été organisée en commun avec la Société d'Entomologie, une autre a été organisée par la Commission vaudoise pour la protection de la nature, au cours de laquelle ont été exposés les résultats acquis par cette commission.

Nous avons fait coı̈ncider l'assemblée générale du mois de juin avec une course dans la vallée de l'Etivaz. Le beau temps a permis la réussite parfaite de cette excursion.

Avec la Faculté des Sciences, nous avons organisé au mois de juin une séance publique et gratuite à l'Aula, au cours de laquelle a été présenté un film sur « La découverte de l'énergie atomique ».

Cette séance a été répétée avec la participation du Département de l'Instruction publique et des établissements d'enseignement secondaire à l'intention des élèves de ces établissements.

Au mois de novembre, nous avons organisé avec la participation de la Faculté des Sciences et du Musée cantonal de géologie une conférence publique et gratuite sur les volcans, de M. le professeur Tazieff, de Bruxelles, qui a présenté de splendides films en couleurs sur des éruptions volcaniques. Toutes ces conférences ont eu un grand succès.

Ainsi qu'il est de coutume, nous avons aussi organisé avec la Société académique une des conférences académiques. Celle-ci, faite par M. le professeur Portmann, de Bâle, le 7 décembre, avait pour titre : « Imagination et Biologie ». La personnalité du conférencier et le sujet traité ont valu un succès à cette manifestation.

Publications et échanges: Au cours de cette année ont paru les Bulletins Nos 273, 274, 275 et le Mémoire No 59.

Nos échanges atteignent le chiffre de 531.

MM. Guénin et Villaret ont bien voulu se charger de vérifier la situation de nos échanges, certaines de ces publications ayant disparu ou paraissant très irrégulièrement depuis 1939.

Finances: Ce chapitre de notre gestion a été une de nos principales préoccupations. Le budget pour cette année prévoyait un déficit de 1030 fr., mais il ne nous est pas encore possible de dire aujour-d'hui quel sera exactement son montant. Quelques rentrées extrabudgétaires diminueront peut-être ce déficit prévu.

Nous devons signaler un don généreux de 300 fr. pour notre *Bulletin*, de M. Pierre Dufour, que nous remercions ici publiquement, et le bénéfice déjà cité réalisé par la session annuelle de la SHSN.

L'étude de l'évolution financière de notre Société depuis le début du siècle démontre que c'est l'augmentation des frais d'impression de nos publications qui alourdit le plus notre budget. Dans les années 1904-05-06, le coût de nos publications absorbait le 40 % de nos recettes brutes; il passe, pour les années 1944 à 1947, à 64 %, ceci pour un nombre de pages d'un tiers inférieur. Pour remédier à ces difficultés, les Comités successifs ont été obligés d'augmenter graduellement la participation des auteurs aux frais d'impression, participation qui a passé pour les périodes précitées de 443 fr. à 3365 fr. de moyenne annuelle.

D'autre part, depuis le début du siècle le nombre de nos échanges a passé de 290 à 531 en 1949. Ainsi que vous le savez, les publications que nous recevons par échange sont remises à la Bibliothèque cantonale, aussi avons-nous pensé que la redevance de 2000 fr. que l'Etat nous verse en contrepartie, suivant la convention passée en 1899, ne représentait plus, et de loin, la valeur de notre apport. M. le conseiller d'Etat P. Oguey, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, à qui nous avons exposé notre situation, s'est déclaré disposé à proposer au Conseil d'Etat de porter cette redevance à 3000 fr. à partir de 1950.

Comité : Pour régler les affaires courantes, le Comité s'est réuni sept fois et les délibérations ont toujours été empreintes de la plus franche cordialité.

Mesdames et Messieurs,

Au terme de la charge de président que vous avez bien voulu me confier il y a un an, je tiens à remercier très sincèrement les membres du Comité pour l'aide amicale qu'ils m'ont apportée durant cette année. Ma gratitude s'adresse aussi à notre rédactrice dont j'ai eu l'occasion d'apprécier le dévouement inlassable et à notre secrétaire-comptable, toujours présente pour rafraîchir la mémoire du président dans toutes ses obligations.

Cette année de présidence m'a apporté beaucoup de satisfaction, et c'est avec un réel plaisir que je me suis acquitté au mieux de ma tâche.

2. M. R. Mercier présente le

Rapport de la Commission de gestion pour 1949.

La Commission de gestion, qui ne gère rien, a une tâche ingrate entre toutes : elle doit se substituer aux membres de la Société pour pénétrer les arcanes du Comité afin d'en découvrir les secrets, les faiblesses, les déviations et les dénoncer à l'assemblée générale qui précède Noël. Et année après année, malgré les mutations qui affectent aussi bien le Comité que la Commission elle-même, ses rapports concluent tous dans le même sens : des félicitations. Cette fois encore, et malgré l'esprit critique réglementaire qui l'anime toute, la Commission ne peut que constater la somme énorme de travail efficace et bien fait, fourni par le Comité et son président, ainsi que l'excellence des résultats qu'ils ont obtenus aussi bien lors de l'organisation administrative du Congrès à Lausanne de la SHSN que dans la conduite des affaires de notre Société. En conséquence, la

Commission exprime-t-elle à notre président et à son Comité tout entier sa reconnaissance et ses remerciements sincères.

La part que le Comité et son président ont prise à l'administration, lourde et complexe, du Congrès de septembre, fut grande; la part du succès final qui leur revient l'est également et la SVSN bénéficie moralement de la considération que lui vaut ce succès.

D'autre part, la Commission, comme le Comité, suivent attentivement l'évolution financière de nos publications. Celles-ci absorbent de plus en plus nos disponibilités; mais leur niveau scientifique est toujours attesté par l'ampleur des échanges internationaux dont elles sont l'objet et qui vont croissant. Ces deux aspects du problème que posent nos Bulletins et Mémoires ont fait l'objet d'études détaillées au sein du Comité qui s'est efforcé de les résoudre dans les limites de ses moyens. Dans cette tâche, il fut, comme de coutume, aidé puissamment par notre dévouée rédactrice, Mlle S. Meylan, à qui la Commission exprime derechef ses remerciements et sa gratitude pour son activité de vingt ans dont les résultats méritent nos félicitations.

A ce propos, ne conviendrait-il pas de lui donner, dans le règlement, son véritable titre de rédactrice et non d'éditeur? Et puisque nos publications valent à notre Société un échange de plus de 500 ouvrages cette année, ne serait-il pas pertinent d'y introduire le système des résumés, faits par l'auteur et si commode lors de recherches bibliographiques? Enfin, puisque le nombre des périodiques scientifiques spécialisés ne cesse de croître alors que notre Bulletin est l'organe d'une société à disciplines multiples, ne serait-il pas souhaitable d'y voir en plus grand nombre des mises au point scientifiques? Bien faites et présentées en séances du soir, elles sont appréciées de tous.

La Commission est d'avis que le Comité a fait les plus grands efforts pour la défense de nos publications; si la situation le demandait, ce serait aux membres alors qu'incomberait le geste nécessaire à la poursuite de cette défense.

La Commission de gestion:
R. Mercier, R. Matthey, A. Bersier:

- 3. Nomination du Comité. M. Arthur Plumez, président, sortant de charge et quittant le Comité, est remplacé à la présidence par M. Henri-A. Guénin; M. Théodore Posternak, appelé dans le Comité comme vice-président, y reprend une place qu'il avait occupée au début de 1948 avant son départ pour l'étranger. La réélection de MM. Charles Blanc, Charles Muhlethaler et Pierre Villaret complète le Comité de 1950.
- 4. Nomination d'un membre de la Commission de gestion. M. Robert Mercier est au terme de son mandat. La nouvelle Commission est composée de MM. Robert Matthey, Arnold Bersier et Arthur Plumez.

Nomination d'un vérificateur des comptes. — M. André Renaud, succède à M. Pierre Javet, aux côtés de MM. Jean Regamey et Louis Fauconnet.

5. Budget pour 1950. — M. Ch. Blanc, trésorier, présente un projet que l'assemblée adopte sans discussion, sous cette forme :

RECETTES	DEPENSES
Intérêts	Bulletin
9500.—	9500.—

- 6. Cotisations. Il est décidé de ne pas modifier les cotisations en vigueur : membres ordinaires, 12 et 8 fr., selon qu'ils habitent ou non Lausanne; étudiants, 6 fr.; membres à vie, 150 fr.; finance d'entrée, 5 fr.; membres corporatifs, 20 fr.
- 7. Horaire des séances. Il prévoit les seize séances réglementaires, dont trois assemblées générales.
 - 8. M. F. Cosandey présente le

Rapport du président du comité d'organisation de la 129e assemblée de la S. H. S. N., à Lausanne,

du 3 au 5 septembre 1949

Résumé.

Un comité d'honneur fut constitué, dont acceptèrent de faire partie M. le conseiller d'Etat P. Oguey, M. P. Graber, syndic de Lausanne, M. le Dr Müller, Prix Nobel, de Bâle, MM. P.-Th. Dufour et M. Lugeon.

Présidé par M. F. Cosandey, le comité d'organisation était composé de MM. R. Matthey et A. Perrier, vice-présidents, J. de Beaumont, A. Bersier, Ch. Blanc, R.-O. Frick, R. Flatt, H.-A. Guénin, R. Mercier, J.-L. Nicod, A. Plumez, président de la S. V. S. N., P. Villaret, Mlles M. Bouët et S. Meylan. Le travail d'organisation fut réparti entre ses membres; l'Association des Intérêts de Lausanne y apporta sa collaboration.

Le comité fut heureux d'accepter l'offre de M. le professeur Matthey de diriger la rédaction d'un numéro spécial de la revue « Suisse contemporaine » consacré aux « Aspects scientifiques et littéraires du Pays de Vaud ». Remise à chacun des congressistes, cette publication fut appréciée comme nous le souhaitions.

L'assemblée générale administrative s'ouvrit le samedi, à 10 h., dans une Aula généreusement fleurie par la Ville de Lausanne. M. le

professeur A. de Muralt, président central, entretint la Société du projet du Fonds national de recherche. Le Comité central reçut ensuite ses invités à l'hôtel de la Paix.

A 16 h., à l'Aula, le président annuel ouvrait officiellement le congrès par une conférence sur la protection des marais et tourbières de la Suisse. Cet exposé fut suivi d'une conférence du professeur Waldmeier, directeur de l'Observatoire de Zurich, sur les ondes hertziennes dans l'univers, avec projection de deux films montrant des taches, éruptions et protubérances solaires.

La journée s'acheva par un banquet au Café Vaudois. Des discours furent prononcés par M. le conseiller d'Etat Oguey et M. le municipal Bridel; puis le président central annonça au Dr Müller sa nomination de membre d'honneur. La soirée fut agrémentée de chœurs de la Chanson de Lausanne, dont le concours était offert à titre gracieux par l'A, D. I. L.

Le dimanche, à 10 h., deux séances publiques se partageaient les congressistes. A l'Aula, sous la présidence du professeur Schopfer, le bicentenaire de la naissance de Goethe était évoqué et son œuvre scientifique présentée par les professeurs Baehni, Steiner, Speiser et Fischer. A la salle Tissot, un auditoire nombreux écoutait une conférence du professeur Oulianoff sur le Mont-Blanc.

L'après-midi, les congressistes, au nombre de quatre cents, partirent d'Ouchy en bateau spécial pour le tour du Haut-Lac et Chillon. Le soir, dans les salles du Musée des Beaux-Arts, ils furent reçus par le Conseil d'Etat et la Ville, et salués par M. le conseiller d'Etat P. Chaudet.

Le congrès s'acheva le lundi matin par une très belle conférence sur la morphogenèse, donnée à l'Aula par le professeur Dalcq de Bruxelles. Deux films remarquables complétaient cette conférence qui terminait la série des communications savantes de ces trois journées.

Chacune des quinzes sections avait, en effet, son programme particulier, comportant l'exposé des derniers travaux de ses membres; en outre, une séance avait été organisée, sous la présidence du professeur Fiala, pour un entretien sur les rapports entre l'enseignement des sciences et celui de la philosophie.

Trois expositions avaient été organisées à l'intention de nos hôtes. Au Musée de Géologie, le Service topographique fédéral, les maisons Kümmerly et Frey et Orell Füssli exposaient des cartes topographiques; au Musée des Arts industriels, le Musée de botanique de Lausanne présentait l'Herbier peint par Rosalie de Constant, M. le Dr Goldschmid une partie de sa riche collection de livres et documents concernant l'époque goethéenne.

Le banquet de clôture eut lieu au Casino de Montbenon. M. Plumez y prit la parole au nom de la Société vaudoise des Sciences naturelles. Le président central remercia le comité d'organisation au nom des participants.

Du rapport financier, nous extrayons ce qui suit : « Par crainte

d'un déficit, un fonds de garantie avait été constitué par souscription auprès des membres de la Société vaudoise, de diverses banques, industries et associations. Le résultat fut encourageant, puisque soixante-six souscripteurs nous garantirent une somme totale de 4845 fr. Deux dons nous furent remis; l'un de 200 fr. de M. Pierre Dufour, l'autre de 500 fr. de la Société anonyme pour l'aluminium ».

Les comptes bouclent sans déficit, « ce qui nous permet de remercier les souscripteurs sans avoir à faire appel à leur générosité ».

9. M. Ch. Chessex présente le

Rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature en 1949.

La Commission vaudoise pour la protection de la nature a poursuivi, pendant l'année écoulée, les tâches entreprises en 1948; elle est intervenue également dans un grand nombre de cas où son action paraissait justifiée.

Délégations: Nous avons eu le très grand chagrin de perdre, en la personne de M. le professeur Elie Gagnebin, un délégué aussi compétent que dévoué. Pour le remplacer, nous avons fait appel à M. Arnold Bersier, conservateur du Musée géologique cantonal, qui a bien voulu accepter ce mandat et à la collaboration duquel nous avons déjà eu l'occasion de recourir. Le nombre de nos délégués est actuellement de 50.

La première réunion des délégués de la Commission sera organisée au début de 1950.

Propagande: En collaboration avec la Société vaudoise des directeurs de collèges, la Commission a organisé dans le canton une tournée de films documentaires qui a eu lieu en janvier, avec le concours de M. Bartholomé Schocher, de Pontresina. Accompagnés de commentaires enregistrés par M. R. Matthey, professeur, et le soussigné, les films « Vita Incognita » et « Les Cigognes de Frick » ont été présentés à Lausanne, Pully, Vevey, Villeneuve, Aigle, Leysin, Bex, Villars, Moudon, Lucens, Payerne, Orbe et Echallens.

D'autres conférences ont été données, notamment aux sections de Montreux et de Genève du Club Alpin Suisse (oiseaux de montagne) et à la section de Moudon de la Société pédagogique vaudoise (Protection de la nature).

Conformément à l'article 10 de son règlement, la Commission a organisé pour la SVSN une séance consacrée à la protection de la nature. M. le Dr Bernard, président de la Ligue Suisse pour la protection de la nature, a bien vulu nous honorer de sa présence.

Notre délégué, M. Charles Mühlethaler, professeur à Vevey, a commencé dans l'Almanach du Messager Boîteux, la publication d'une série d'articles consacrés à nos réserves naturelles.

Activités diverses: La Commission a été représentée par son président à l'assemblée consultative des Commissions cantonales pour la protection de la nature, à Berne, le 27 mars. Trois demandes de crédit, relatives aux réserves de Pré-Rodet, du Sentier et d'Aï, ont été acceptées par le Comité de la Ligue Suisse pour la protection de la nature, à qui nous adressons l'expression de notre gratitude.

C'est M. Jean-Louis Nicod, professeur, qui nous a représentés à la Commission consultative de chasse, tenue à Lausanne le 25 juillet, sous la présidence de M. Paul Chaudet, conseiller d'Etat. Nous avons insisté, à cette occasion, pour obtenir la prolongation de l'interdiction de chasser la marmotte pendant une année encore. Une demande de mise à ban de la région de la Bermotte, sur Corbeyrier, lieu que fréquente une petite colonie de chamois, n'a pas été acceptée. L'étude de cette question sera reprise en 1951, lors de la révision périodique des districts francs. La mise à ban de la nouvelle réserve d'Aï a par contre été acceptée sans opposition.

Notre Commission a pris part, le 27 avril, avec les représentants des Sociétés vaudoises de sylviculture et d'horticulture, à un entretien destiné à fixer les grandes lignes d'une action pour la protection des beaux arbres du canton. Au cours d'une deuxième séance, il fut décidé que nous nous occuperions plus particulièrement de la protection des associations végétales forestières présentant un intérêt particulier.

Sur demande de M. Pierre Chappuis, municipal à Morges, la Commission s'est déclarée prête à appuyer toute démarche utile en vue d'assurer la sauvegarde de la magnifique haie qui borde la propriété de Riond-Bosson, entre Morges et Tolochenaz, menacée, ensuite d'une interprétation trop rigoureuse d'un article de la loi sur la police des routes.

A la requête du président de la Société de développement du Pont, une lettre a été adressée au chef du Département des Travaux Publics, appuyant une pétition lancée par les riverains du lac de Joux pour protester contre la baisse exagérée de niveau imposée au lac par la Société des Forces de Joux et de l'Orbe.

Sur proposition de M. Louis Henchoz, son délégué à Château-d'Oex, la Commission s'est intéressée à un projet d'achat de pâturages dans la région de la Pierreuse, dans le Pays d'En-Haut. Cet achat aurait permis la constitution d'une réserve naturelle de valeur, dans un site sauvage et magnifique. L'Etat ayant jeté son dévolu sur ces propriétés et décidé leur acquisition, nous avons jugé préférable de renoncer à notre projet.

Enfin, sur proposition de M. Adrien Besson, délégué de la Commission à Apples, nous avons décidé d'encourager l'étude scientifique, particulièrement au point de vue botanique, du marais du Monneau de Mollens. Il s'agit là d'un site intéressant, qui ne paraît pas devoir être menacé, mais qui mériterait d'être étudié.

Chasse au Chevreuil: Notre Commission a été saisie récemment de plusieurs plaintes émanant principalement de Vallorbe, Ballaigues et Vaulion, sur la façon dont s'est effectuée l'automne dernier la chasse au chevreuil. Nous sommes en train de compléter notre documentation à ce sujet, afin de pouvoir étudier en connaissance de cause les mesures qu'il coinvient de prendre pour remédier aux abus qui paraissent effectivement avoir été commis.

Sauvegarde des Grangettes: Un article paru au début de l'année dans un quotidien veveysan ayant attiré l'attention sur un projet tendant à établir un aérodrome de tourisme en Saviez, rière Noville, non loin de la réserve ornithologique des Grangettes, une campagne de presse s'est élevée à ce sujet dans les journaux de la région Vevey-Montreux-Villeneuve. Un comité d'action pour la sauvegarde des Grangettes a été constitué. Une pétition, qui a réuni un total de 13 959 signatures, a été adressée au Conseil d'Etat.

Notre Commission ne pouvait rester étrangère à cette action. Une visite des lieux nous permit de nous convaincre que l'établissement d'un aéroport en ce lieu causerait un préjudice irréparable à une réserve d'une valeur exceptionnelle : les Grangettes représentent en effet la seule zone, sur toute la rive suisse du Léman, qui ait conservé son caractère agreste et sauvage. En outre, le paysage de cette région possède un charme unique, et son avilissement constituerait un crime impardonnable.

Nous avons adressé au Conseil d'Etat une lettre destinée à appuyer les signataires de la pétition. Nous avons ensuite participé à la conférence convoquée à Montreux le 22 juin par le chef du Département des Travaux Publics, à qui nous avons exposé les motifs de notre opposition. Enfin, lors de la mise à l'enquête publique du projet, le mois dernier, nous avons fait opposition auprès de la Municipalité de Noville.

Protection de la flore: Avec la collaboration de ses délégués, MM. Duc, Payor et Reymond, la Commission s'est occupée de la mise au point et de la rédaction du nouvel arrêté cantonal sur la protection de la flore, arrêté mis en vigueur par le Conseil d'Etat le 4 mars.

Nous avons cherché avant tout à simplifier ce texte, de façon à en faciliter l'exécution par les représentants de la loi. L'anémone pulsatille, le Chardon bleu, le Pied de lion des Alpes, le Sabot de Vénus et toutes les espèces d'Ophrys jouissent d'une protection totale.

Nouvelles réserves : 1. Vallée de Joux : la Commission, après avoir pris connaissance d'un rapport de M. le Dr W. Ludi, directeur du Geobotanisches Forschungsinstitut Rübel, à Zürich, et après s'être rendue sur place en compagnie de son délégué, M. Samuel Aubert, ancien professeur, au Solliat, a jeté son dévolu sur deux tourbières, parmi les plus intéressantes de la région.

La Municipalité de Morges, commune propriétaire de la tourbière de Praz-Rodet, située sur le territoire de la commune du Brassus, a bien voulu consentir à grever cette propriété d'une servitude; le contrat, qui comporte une clause de non bâtir et non exploitation, et qui est prévu pour une durée de 50 années, a été signé le 31 août, devant Me Buchet, notaire à Morges. La Ligue Suisse versera à la commune de Morges une redevance annuelle de 50 fr. Le Département cantonal des Finances, que nous tenons à remercier ici, a bien

voulu consentir à nous exonérer du payement d'un droit de mutation. La réserve scolaire de Praz-Rodet, dont la superficie est de 4,5 hectares environ, a été présentée aux membres de la SVSN au cours de la séance organisée par notre Commission, le 30 novembre.

Tourbière du Sentier: Cette tourbière, sise à proximité immédiate du village du Sentier, étant offerte en vente par sa propriétaire, la Société de la fabrique d'horlogerie Le Coultre S. A., notre commission prit immédiatement contact avec cette dernière. Le prix demandé était intéressant et notre Commission présenta une demande de crédit au Comité de la Ligue Suisse, qui lui accorda les 3600 fr. nécessaires à l'achat de ces 65 000 m². Le Conseil d'administration de la Société, dans une séance tenue à fin septembre, a décidé de faire don de sa tourbière à la Ligue Suisse pour la protection de la nature. Le contrat de cession est actuellement à l'étude. Nous tenons à adresser à la Société, et tout particulièrement à Maître Béguin, avocat à Lausanne, l'expression de notre reconnaissance pour ce geste généreux, dont nous sommes persuadés qu'il portera des fruits.

Ces deux belles et riches tourbières constitueront certainement pour les élèves de nos écoles un matériel d'études de tout premier ordre.

Protection du Saxifraga hirculus: Nous nous sommes également préoccupés de la protection de la station de Saxifraga hirculus, unique en Suisse, qui se trouve située à la Sèche de Gimel, près des Amburnex.

M. Grivaz, chef du Service des Forêts, Chasse et Pêche, nous a donné l'assurance que la protection totale de cette station serait assurée lors de la très prochaine révision du plan d'aménagement de la région.

Réserve d'Ai: Notre précédent rapport vous avait mis au courant des premiers pourparlers engagés entre notre Commission et la Municipalité de Leysin, en vue de l'établissement d'une réserve scolaire en Ai, sur le territoire de la commune de Leysin. C'est le 27 mars, au cours de l'assemblée consultative des Commissions cantonales pour la protection de la nature, que le comité de la Ligue décida de nous accorder le crédit de 4450 fr. nécessaire à l'exécution des travaux de réfection du lac. Les pourparlers engagés se poursuivirent et bientôt chacun fut d'accord sur le texte de la Convention à passer entre la Ligue Suisse pour la protection de la nature et la commune de Leysin. Le Conseil communal de Leysin ratifia la décision de la Municipalité en date du 29 juillet et, dans sa séance du 6 août, le Conseil d'Etat donna son approbation au projet.

M. Duperrut, notaire, syndic de Leysin, fut chargé d'établir le texte d'un contrat de servitude, contrat qui fut signé le 19 octobre. Les travaux avaient commencé le 18; M. Bersier, délégué de la Commission, se rendit deux fois en Aï pendant l'exécution de ces travaux; il examina très soigneusement la situation et donna des ordres précis à l'entrepreneur en ce qui concernait le colmatage des entonnoirs situés sur le versant nord du lac. Il est probable que les

constatations faites par M. Bersier entraîneront un très léger dépassement de devis. Les travaux n'ont pu entièrement être menés à bien avant l'arrivée de la neige, mais il ne reste que très peu de chose à faire.

Le Conseil d'Etat décréta la mise à ban de la région dans l'arrêté de chasse pour 1949, qui fut le premier document officiel à mentionner l'existence de la réserve d'Aï. Cette fois encore, le Département cantonal des Finances a bien voulu consentir à nous exonérer du payement des droits de mutation.

La Commission est loin de considérer sa tâche comme terminée. Nous sommes vivement désireux d'établir un catalogue complet des espèces végétales et animales qui se rencontrent dans la réserve d'Aï et nous serions heureux de voir des spécialistes et des étudiants s'y livrer à des observations et à des travaux scientifiques. D'autre part, nous sommes convaincus que cette réserve ne pourra remplir efficacement le but auquel elle est destinée que si nous sommes à même de faciliter la tâche des éducateurs chargés de faire profiter notre jeunesse des avantages qu'elle lui offre. C'est pourquoi nous envisageons la publication d'une brochure, sorte de guide explicatif permettant à ceux qui s'y rendront de retirer d'une visite des lieux un maximum de profit.

Forêt de la Roche aux Perce-neige: Grâce à l'initiative de notre délégué, M. Edouard Rieben, inspecteur forestier à Vallorbe, nous avons le plaisir de pouvoir offrir à la Ligue Suisse pour la protection de la nature une nouvelle réserve forestière d'un très grand intérêt, la forêt de la Roche aux Perce-neige, située sur le territoire de la commune de Ballaigues. Il s'agit, nous dit M. Rieben, « d'un peuplement restreint, mais fort bien cristallisé dans ses divers éléments; ce bosquet fort intéressant appartient à une association relativement peu représentée et dénommée Acereto-fraxinetum, où la lunaire constitue l'un des éléments caractéristiques; les conditions orographiques et topographiques y sont réunies de façon idéale pour provoquer le rassemblement et la prospérité des diverses plantes qui composent cette association ».

La Municipalité de Ballaigues, après avoir pris connaissance du rapport de M. Rieben, a estimé qu'il convenait de placer ce peuplement sous protection et observation scientifique sur une surface approximative de quatre hectares, en instituant une servitude inscrite au Registre Foncier, au profit de la L.S.P.N. Ce projet a été soumis au Conseil communal de Ballaigues et la commission chargée d'examiner le préavis municipal a déposé un rapport favorable à la mise sous protection de la forêt en question.

En outre, M. Rieben vient de nous communiquer qu'un peuplement forestier appartenant à la commune de Vallorbe et situé à la Roche aux Arcs sera dorénavant réservé et qu'aucune coupe n'y sera exécutée, ce qui sera clairement stipulé dans le plan d'aménagement prochain. Cette forêt, d'une surface de deux hectares, appartient à une association de plantes fort intéressante, le Phyllitido-aceretum,

forêt d'érable sycomore à scolopendre, qui recouvre les éboulis incomplètement stabilisés.

La Commission a adressé à M. Rieben ses félicitations et ses remerciements de cette heureuse initiative. Elle souhaite vivement voir des mesures analogues appliquées à d'autres peuplements semblables dignes d'être préservés. A ce sujet, M. Grivaz, chef du Service des Forêts, nous a fait une déclaration selon laquelle l'Etat serait décidé à protéger la forêt du Risoux et la forêt du Dévin de Montricher. Ce sont là des nouvelles qui nous paraissent extrêmement réjouissantes et nous espérons vivement que notre Commission aura l'occasion, ces prochaines années, de participer à la sauvegarde et à la mise sous protection de peuplements forestiers et d'associations végétales dans d'autres régions du canton.

Dans notre précédent rapport, nous avions fait part de l'intention de M. le chef du Département cantonal des Travaux publics de convoquer une commission extra-parlementaire, dont le rôle serait de coordonner et éventuellement de reviser les textes législatifs se rapportant à la protection de la nature et à la sauvegarde du paysage. Nous voulons espérer que l'heureuse initiative de M. Maret ne restera pas à l'état de projet et que nous aurons de bonnes nouvelles à vous annoncer à ce sujet l'année prochaine.

La Commission vaudoise pour la protection de la nature se compose de MM. Ch. Chessex, président; J. de Beaumont, conservateur du Musée zoologique cantonal; P. Boven, procureur général; F. Cosandey, professeur de botanique, recteur de l'Université; F. Grivaz, chef du Service des Forêts, Chasse et Pêche; A. Maillefer, professeur de botanique à l'Université; J.-L. Nicod, professeur d'anatomie pathologique à l'Université.

10. Propositions individuelles. — M. R. Matthey exprime au président sortant de charge la vive reconnaissance de la Société pour le dévouement et le savoir-faire qu'il apporta à ses fonctions.

Conférence.

M. Arthur Plumez. — Les liants hydrauliques et leur fabrication (avec projections).

Notices nécrologiques.

Samuel Cuendet.

Le 9 septembre 1949 est décédé à Yverdon, à l'âge de cinquanteneuf ans, après quelques jours de maladie, le Dr Samuel Cuendet. Né le 12 avril 1890 à Sainte-Croix, il fit ses études médicales à Lausanne.

De 1918 à 1923, Samuel Cuendet est chef de la clinique chirurgicale et gynécologique sous la direction du professeur César Roux. Après cette solide préparation, il devient, dès 1923, chef du service

de chirurgie de l'hôpital d'Yverdon et rapidement sa réputation de praticien de grande valeur s'étend.

Grand travailleur, Samuel Cuendet a publié une série de travaux médicaux, tant en Suisse qu'à l'étranger. Il a abordé aussi l'histoire et publié, en 1945, dans la *Revue historique vaudoise*, une étude sur un médecin vaudois, le Dr Jean-Charles Develey.

Homme d'une grande courtoisie, Samuel Cuendet a occupé des postes en vue dans les sociétés médicales. Après avoir présidé la Société vaudoise de Médecine et la Commission des intérêts professionnels, il avait été élu, en 1948, président de la Société médicale de la Suisse romande et en juin 1949, président de la Société suisse de Radiologie. Depuis 1948, il était Gouverneur du 54e district du Rotary international.

La médecine vaudoise perd en Samuel Cuendet un de ses membres marquants. Sa vivacité d'esprit, son érudition et sa bienveillance charmaient tous ceux qui avaient l'occasion de l'approcher.

Samuel Cuendet faisait partie de la Société vaudoise des Sciences naturelles depuis 1923.

Alfred Curchod.

Alfred Curchod est né le 25 juillet 1865 à Huémoz, où son père était pasteur. Après des études de chimie à Lausanne, Bâle, Munich et Genève, où il obtint le grade de docteur ès sciences, il s'établit à Nyon. Il y a fait partie du Conseil communal de 1898 à 1905 et le présida de 1901 à 1902. Après un séjour de trois ans à Thusis, il rentra à Lausanne en 1910, puis s'établit définitivement à Morges. Elu Conseiller municipal, il remplit cette charge de 1930 à 1941.

Colonel d'artillerie dès 1925, il fut nommé commandant de la place de Morges en 1932 et assuma cette tâche jusqu'en 1943.

Alfred Curchod était un homme actif, d'une grande indépendance de caractère et d'une parfaite cordialité.

Décédé le 9 septembre 1949, il était membre de notre Société depuis 1912.

Elie Gagnebin.

Malade depuis plusieurs mois, Elie Gagnebin, professeur de géologie à l'Université de Lausanne, est décédé à Zurich, à la suite d'une opération, le 16 juillet 1949.

Il était né à Liége le 4 février 1891, où son père, originaire du Jura bernois, était pasteur et chef d'une nombreuse famille; il eut douze enfants dont Elie, le cadet des garçons. La mère était hollandaise, mais avait fait ses études à Lausanne. La famille Gagnebin rentre en Suisse en 1892, de sorte qu'Elie pourra suivre toutes ses classes à Lausanne. Il est bachelier ès lettres en 1899, et on aurait pu se demander si la littérature ne ferait pas l'objet de sa carrière. Esprit très ouvert, curieux de toutes choses, il aborde la science pour parfaire ses connaissances, sans trop savoir s'il continuera dans cette direction; mais la géologie l'enthousiasme et il ne l'abandonnera plus, c'est-à-dire qu'elle sera l'objet de sa principale préoccupation, car il ne laissera pas ses premières amours.

C'est ce qui explique l'universalité du savoir de cet homme si doué, ayant une facilité extraordinaire à répondre spontanément à de multiples questions dans le domaine des sciences naturelles, de la littérature, de la musique, de la philosophie. Ajoutons que cet encyclopédiste — et à notre époque d'extrême spécialisation ces êtres deviennent exceptionnels — était d'un dévouement sans limite dans tout ce qu'il pensait atteindre la liberté de pensée. Il devenait alors un lutteur ou un critique redouté, aussi bien par la plume, car il fut un admirable écrivain, que par la parole qui faisait de lui un de ces professeurs dont on conserve toujours le souvenir des heures de cours.

Physiquement, on ne peut pas dire qu'il était bel homme, mais sa figure était auréolée d'une abondante chevelure sans trace blanchissante, et un léger strabisme lui donnait quelque chose de spécial qui laissait une impression particulière à tout interlocuteur. Sa voix claire était très prenante et l'assurance de sa diction, sa précision quand il improvisait, faisaient de lui un orateur de grande classe.

Vraiment, je n'ai pas connu de défaut chez cet homme, sauf celui de se trop disperser. Il était célibataire, n'ayant pas voulu abandonner sa vieille mère qui mourut dans sa quatre-vingt-dixième année. Peut-être lui reprochera-t-on de n'avoir jamais voulu se mettre à la tête de quelque organisme. Il ne voulait pas devenir président; rarement a-t-il accepté d'être vice-président et secrétaire, mais très temporairement. Il fit partie du comité de notre Société vaudoise des Sciences naturelles en 1913 pendant quelques mois; il y est rappelé en 1919, de nouveau pour très peu de temps; il y revient en 1929 et accepte toutefois la vice-présidence en 1928, 1929 et 1931. Mais il avait comme une sorte de répugnance à se trouver dans n'importe quelle administration, parce qu'il était au fond un homme d'opposition et avait conservé de sa vie d'étudiant (il fut membre de la Société de Belles-Lettres) comme une sorte de non-conformisme.

En science, ce qui caractérise toutes ses œuvres, c'est une grande précision, une grande clarté; il ne laissait rien échapper, ciselant admirablement ses écrits. Géologue de basse montagne, il s'est consacré à des recherches dans les Préalpes vaudoises et savoyardes. Il est l'auteur d'une splendide et mémorable carte géologique au 1:25.000 sur nos territoires entre Montreux et le Moléson, ainsi que de la plus grande partie de la feuille St-Maurice de l'Atlas géologique de la Suisse. Le Service de la carte géologique de France l'avait nommé collaborateur et la deuxième édition de la feuille de Thonon au 1:80.000 ne tardera pas à paraître.

En science appliquée, il était géologue du Service cantonal de Santé et aucun nouveau captage ne pouvait s'exécuter sans ses données; de même il s'occupait de toute eau douteuse en potabilité. Souvent il fut aussi appelé à l'étranger pour des recherches d'intérêt minier, en Algérie, au Maroc, au Brésil, en Espagne, en Serbie, etc.

Il était un metteur au point remarquable, sachant résumer et

expliquer clairement des questions de haute science, les mettre à la portée du grand public, ainsi qu'en témoignent deux charmants petits volumes sur le transformisme, l'histoire de la terre et celle de la vie.

Comme philosophe, ses écrits sur le mécanisme, le finalisme, le déterminisme avaient fait de lui un homme en vue et enfin, comme mélomane, les grands centres musicaux désiraient sa critique et ses conseils. Certes, on peut dire qu'il était l'ami de tous, mettant sur le même pied un grand de ce monde ou un humble terrassier.

Bien des écrivains lui doivent beaucoup. Il fut l'instigateur, par exemple, du prix romand de littérature qui permit à Ramuz de vivre tranquille dans une maison achetée à Pully et n'oublions pas, pour clore la peinture de cet être extraordinaire, qu'il aurait pu devenir homme de théâtre, si on rappelle sa collaboration dans cette pièce mystique d'un genre nouveau : « L'Histoire du Soldat », imaginée en collaboration de Ramuz, Strawinsky et Ansermet.

Elie Gagnebin fut un humaniste dans le sens que l'on donne actuellement à ce qualificatif. Peu d'hommes seront aussi regrettés que lui, aussi bien par la science que par les lettres et les arts.

Une liste complète de ses travaux divers paraîtra, accompagnant une nécrologie plus détaillée, dans les « Actes de la Société helvétique des Sciences naturelles », session de Lausanne. M. Lugeon.

Charles Haenny.

Charles Haenny, décédé le 4 avril 1949, était membre de notre Société depuis trente ans ; il aimait à suivre nos séances et les diverses manifestations de notre activité.

Né le 7 juillet 1869 à Rolle, il avait suivi les écoles primaire et secondaire de Rolle et d'Aubonne, avant d'entrer à l'Ecole Normale où il obtint le brevet d'instituteur, bientôt complété par un diplôme pour l'enseignement secondaire. Après de courtes périodes d'enseignement à Cossonay et à Villeneuve, il poursuit ses études de sciences et plus particulièrement de chimie à l'Ecole Polytechnique fédérale de Zurich, dont il sort diplômé en 1893. Il est assistant à l'Université de Zurich, avant d'être nommé instituteur à Le Vaud, où il reste deux ans.

De 1897 à 1914, Charles Haenny est chimiste, puis directeur technique de l'Usine de Chaux et Ciments de Baulmes. Il s'occupe de la construction de l'usine de Vouvry qu'il dirige simultanément avec celle de Baulmes. En Russie, il réoganise une importante usine de ciment. Rentré en Suisse en 1918, il est chargé peu après de l'enseignement de la chimie au Collège, puis au Gymnase scientifique, jusqu'en 1933, date à laquelle il prit sa retraite.

Appelé plusieurs fois pour des expertises en Suisse et à l'étranger, Charles Haenny a toujours assisté volontiers comme expert à de nombreux examens. Il était très vivement intéressé à la fois par l'industrie et par l'enseignement, aimant à suivre et connaître les succès de ceux qui avaient été ses élèves.

Louis-Marcel Sandoz.

Le 7 novembre est décédé à Bâle, à l'âge de quarante-deux ans, Louis-Marcel Sandoz.

Après ses études à Genève, où il obtient le licence et le doctorat ès sciences, Louis-Marcel Sandoz fait une série de voyages en Algérie, au Maroc, au Danemark, en Italie, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Suède, d'où il tire grand profit pour ses études scientifiques.

Attaché à la maison Hoffmann-La Roche et Cie, à Bâle, il se consacre à la vulgarisation scientifique. Dans la presse, à la radio, dans des conférences, il traite des problèmes de biologie, d'hygiène, de vitaminologie, de microbiologie.

On lui doit plusieurs ouvrages : « Vie et santé », « Hygiène alimentaire », « Médecine alimentaire », « La route de la vie » et tout récemment « Hormones et vie psychologique ».

Très cultivé, conférencier de talent, il laisse le souvenir d'un homme d'une grande cordialité.

Membre de notre Société depuis 1940, Louis-Marcel Sandoz y fit plusieurs conférences.

Louis Tschumi.

Originaire de Wiedlisbach (Berne), Louis Tschumi est né le 20 avril 1879 à Moudon où il fréquenta le collège. C'est à l'Université de Lausanne qu'il fit ses études de chimie et obtint la licence et le doctorat ès sciences.

Pendant cinq ans, Louis Tschumi fait des stages en qualité d'assistant au laboratoire de chimie analytique et à la Station viticole cantonale. En 1909, il entre en qualité de chimiste à l'Etablissement fédéral de chimie agricole; en 1927, il est nommé adjoint, puis en 1930 directeur de cet établissement. Il avait pris sa retraite en 1946.

On doit à Louis Tschumi des travaux sur les engrais, les fumures et l'influence du sol sur la végétation.

Membres du Conseil de la chimie suisse, du comité de la Société suisse des chimistes analystes, du comité de la section de Lausanne de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture, Louis Tschumi a été pendant de nombreuses années membre correspondant étranger des « Annales agronomiques » publiées sous les auspices du Ministère français de l'Agriculture; il a été le délégué de la Suisse à de nombreux congrès internationaux de chimie agricole.

Le nom de Louis Tschumi reste lié à la réorganisation de la Société des Carabiniers vaudois, qu'il présida de 1920 à 1947. Durant la guerre, il était chef du service chimique de la P. A. de Lausanne.

Gai, serviable et dévoué, Louis Tschumi était un homme d'un commerce très agréable.

Admis à la Société vaudoise des Sciences naturelles en 1915, il fut son président en 1929 et 1930.

Rédaction : Mlle Suzanne Meylan, professeur, Florimont 14, Lausanne. Imprimerie Baud, avenue de l'Université 5, Lausanne.